

## DÉCISION DU MAIRE

Décision N°47-2025	<b>CONTRATS - CONVENTIONS</b> Service "Communication" → Convention de partenariat pour un jeu "Circino, le chasseur de trésors - destination Loire-Atlantique"
-----------------------	---

### Le Maire,

VU la convention de partenariat, annexée à la présente décision ;

VU l'objet de la convention qui est de faire connaître 36 communes de Loire-Atlantique dont la commune de Clisson par l'intermédiaire d'un jeu familial ;

VU les éléments constitutifs de ce jeu dont une carte présentant 2 photos de la Ville de Clisson et un texte de présentation sur la ville de Clisson inséré dans un livret de présentation des 36 communes de Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Clisson d'assurer sa promotion touristique ;

### Prend la décision suivante :

- Article 1. **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat à intervenir avec la société Créacom Games dont le siège se situe à Boucé (03).
- Article 2. **PRECISE** que la convention est d'une durée de 3 ans à compter de la date de signature de la convention de partenariat.
- Article 3. **PRECISE** que la convention de partenariat n'a aucune incidence financière.
- Article 4. **CHARGE** le service "communication", Monsieur le Directeur général des services de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 11 mars 2025

Par délégation du Conseil municipal,

**Laurence Luneau**  
Maire



Décision transmise en Préfecture le

**13 MARS 2025**

Et affichée le

**17 MARS 2025**